

L'agenda

Contes de la yourte place du Vieux-Marché-aux-Vins

► **Du mercredi 16 au dimanche 20 décembre.** L'association du quartier aux Vins va faire dresser une yourte place du Vieux-Marché-aux-Vins du 16 au 20 décembre. Des membres de la troupe Tohu Bohu Théâtre y liront des contes de Noël à 15h et à 17h. Entrée : 3€. La yourte (rien à voir avec Noël) sera ouverte de 14h30 à 18h30.

Stammtisch scientifique

► **Mercredi 16 décembre.** L'Association de prospective rhénane (APR) propose un stammtisch «scientifique» sur l'université et les territoires, le mercredi 16 décembre, de 17h30 à 19h30. Jean-Alain Héraud, doyen de la faculté des sciences économiques et de gestion, enseignant-chercheur au BE-TA-Cereq, vice-président de l'APR, interviendra sur le thème : «Les impacts économiques du pôle universitaire de Strasbourg, présentation d'une étude existante». L'événement se déroule au Pôle européen de gestion et d'économie (PEGE), salle 331, 61 avenue de la Forêt-Noire. En savoir plus : <http://www.apr-strasbourg.org>.

Simone Morgenthaler dédicace le best-of de sa cuisine

A l'occasion de la récente parution de ses meilleures recettes «Mon Alsace Gourmande» (éditions La Nuée-Blue), Simone Morgenthaler rencontrera le public pour quatre dédicaces à Strasbourg :

► **Mercredi 16 décembre,** de 17h à 19h, à la FNAC de Strasbourg.
 ► **Vendredi 18 décembre,** de 16h à 18h à la librairie Ehrengarth, route du Polygone à Strasbourg-Neudorf.
 ► **Samedi 19 décembre,** de 15h à 17h à la librairie Broglie, place Broglie à Strasbourg.
 ► **Dimanche 20 décembre,** de 15h à 17h à la librairie Kléber, rue des Francs-Bourgeois à Strasbourg.

Concert de Noël

► **Jeu 17 décembre.** Les Gospel Kids et des enfants de l'école Ampère chanteront Noël jeudi 17 décembre à 20h au centre culturel Marcel-Marceau. L'espace œcuménique de Neudorf Musau invite parents, amis, voisins, et sympathisants à cette veillée de l'ave. Des denrées non périssables pour la plate-forme de solidarité de Neudorf et des lunettes destinées à "Lunettes sans frontière" pourront être déposées au pied du sapin. Entrée libre, plateau. A l'issue du spectacle, petit marché de Noël et verre de l'amitié.

Culture et Patrimoine

► **Jeu 17 décembre.** L'association Alsace, Culture et Patrimoine organise une conférence jeudi 17 décembre à 20h à la Maison des Associations, 1a place des Orphelins à Strasbourg (tram "Porte de l'Hôpital"). Tarif : 5€. Thème : «La Bibliothèque Humaniste de Sélestat» par Laurent Naas, responsable de la BHS. Cette conférence prépare la visite de la BHS, qui aura lieu le samedi 9 janvier.

Strasbourg / Palais de justice

Le tribunal restera quai Finkmatt

Le procureur général Jacques Beaume a annoncé vendredi que le projet de rénovation-reconstruction du palais de justice de Strasbourg avait été validé. Les travaux, prévus pour démarrer début 2011, sont estimés à 65 M€. Le coût pour les collectivités locales s'élèverait à plus de 10 M€.

■ La nouvelle a été glissée vendredi après-midi par le procureur général près la cour d'appel de Colmar : l'agence publique pour l'immobilier de la justice (APIJ) vient de valider le projet de réfection du tribunal de grande instance (TGI) de Strasbourg. Une décision qui met fin à de longs mois d'atermoiements, et qui enterme pour de bon les projets de délocalisation du tribunal à l'extérieur du centre-ville.

Le chantier s'annonce colossal. La partie avant du palais de justice, classée monument historique, sera simplement réhabilitée. En revanche, tout ce qui se trouve derrière la façade principale sera démolit et reconstruit, vraisemblablement en comblant l'actuelle cour intérieure. «Ce sera un bâtiment à dominante écologique», a révélé Jacques Beaume.

5 M€ de plus

«Des architectes des Bâtiments de France et des gens de l'APIJ étaient à Strasbourg la semaine dernière», indique M^e Christine Ruetsch, bâtonnier de l'ordre des avocats. Il semble qu'un certain nombre de questions soient toujours en suspens, en particulier sur le sort de certaines pièces, comme la salle des assises : dans quelle mesure pour-

ra-t-elle être conservée ou reconstruite à l'identique ?

D'après le procureur général, les travaux seraient estimés à 65 M€. Ce qui représente cinq millions de plus que l'évaluation faite l'été dernier, lorsque l'hypothèse d'une rénovation-reconstruction avait vu le jour (DNA du 17/07).

A l'époque, le maire (PS) Roland Ries envisageait déjà que les collectivités territoriales pourraient «absorber le surcoût» pas couvert par l'en-

veloppe de 54,3 M€ allouée par l'État au dossier strasbourgeois. A raison, grossièrement, de 2 M€ par collectivité (Ville ou CUS, conseil général, conseil régional).

Le renchérissement du projet modifie sensiblement la donne : ce ne sont plus 5,7 M€ qu'il faudra mettre sur la table, mais près du double (10,7 M€). Qui supportera cette dépense ? «Il y a eu des discussions informelles sur le sujet», précise Patrick Pincet, directeur de cabinet

de Roland Ries. Nous sommes prêts à faire un effort financier pour boucler ce dossier et nous souhaitons que le Département et la Région participent. Le préfet s'est proposé pour effectuer les arbitrages.»

La balle dans le camp des collectivités locales

Pour la sénatrice (UMP) Fabienne Keller, il est urgent que les collectivités se décident : «La Ville et la CUS doi-

vent mettre le pied sur l'accélérateur. Ce sont elles qui ont le dossier en main. Vendredi, j'ai proposé en commission plénière à Jacques Bigot [ndlr : le président (PS) de la CUS] que la CUS s'engage en adoptant ce contrat.» L'ancienne maire de Strasbourg, qui a toujours soutenu le projet entériné par l'APIJ, souhaite qu'une délibération interviene avant Noël, afin qu'il soit inscrit au budget 2010(*).

«Il ne peut pas y avoir de délibération dans la mesure où aucune information officielle ne nous est encore parvenue. Officiellement, nous ne sommes pas saisis de cette hypothèse», corrige Patrick Pincet, en faisant part de sa «satisfaction profonde» de voir que «le dossier avance bien».

Selon les prévisions de Jacques Beaume, le chantier pourrait démarrer début 2011. Ce qui implique que l'ensemble des services juridictionnels du quai Finkmatt aient déménagé d'ici fin 2010. Un calendrier «optimiste» selon le bâtonnier, qui a été aux premières loges tout au long du feuilleton du palais de justice. D'autant que le choix du bâtiment qui accueillera le TGI pendant les quatre années de travaux est toujours... à l'étude.

Antoine Bonin

(* Le conseil de CUS se réunit ce vendredi 18 décembre.



La façade du palais de justice, classée monument historique, sera conservée et réhabilitée. (Photo archives DNA)

Musau

Noël volé rue Ampère

■ **Guirlandes de Noël arrachées et volées, boules et autres décorations piétinées et cassées... Le seul immeuble de la rue Ampère, à la Musau, qui était décoré pour Noël, a été vandalisé dans la nuit de dimanche à lundi. Les habitants sont déçus et amers.**

C'est comme si on leur avait volé leur ambiance de Noël. Dans ce quartier éloigné de tout, collé à la zone portuaire, il n'y avait qu'un immeuble décoré dans une ambiance de Noël, le 21.

Les seuls dans le quartier

Les habitants s'étaient cotisés pour se donner un petit air de fête, car dans le quartier, il n'y a pas grand-chose : onze immeubles qui doivent tous être rénovés, une pharmacie, une épicerie, le centre socioculturel, l'école, l'antenne CUS-Habitat, la mairie de quartier et un bureau de poste. C'est tout pour l'animation.

Hier matin, en rentrant du travail à 5h20, Serge Bauer, l'un des initiateurs de cette

décoration, a eu un choc en constatant que les guirlandes avaient été volées, les boules de Noël cassées... «Les gens de l'immeuble s'étaient cotisés. Il y en avait pour 150 euros, quand même ! On est les seuls dans le quartier à faire quelque chose...»

Il y a bien par-ci, par-là, des locataires qui accrochent des guirlandes à leurs fenêtres ou leurs balcons, mais aucune action concertée. La particularité, 21 rue Ampère, c'est que la décoration de Noël est aussi un moment de convivialité dans cet immeuble de 5 étages et 29 logements.

«On avait organisé un pot de l'amitié pour inaugurer notre décoration, la semaine dernière. L'adjoint de quartier, M. Bies, était venu nous honorer de sa présence.» C'était la deuxième année que Serge Bauer, qui est président de la section du Conseil syndical des familles (CSF), et une petite équipe de colocataires, organisaient leur décoration. Ils avaient même accroché des guirlandes au sapin, un

vrai, planté à côté de l'immeuble. «Là, les décos sont restées en place... parce qu'il aurait fallu une échelle pour les décrocher.»

Ne pas se laisser décourager

Le vol et vandalisme a sans doute eu lieu entre 1h et 5h du matin : «Lorsque ma femme est partie au travail à 5h, elle a constaté que des guirlandes avaient disparu.» A 1h du matin, selon un voisin qui était rentré à cette heure-là, tout était encore en place.

«Qui a pu faire ça ?» Serge Bauer et ses amis ne se posent pas trop la question. Ce qui compte pour eux, c'est de ne pas se laisser décourager. «On n'a plus les moyens de refaire une déco d'ici Noël. On va juste laisser en place la petite décoration intérieure. Mais, on ne baissera pas les bras. Sinon les vandales vont croire qu'ils ont gagné.» Serge et ses voisins en ont déjà discuté : «L'an prochain, on décorera de nouveau notre entrée, et si possible, on mettra encore des guirlandes dans les étages.»

Faits divers

STRASBOURG

Cycliste renversée

Un automobiliste de 72 ans circulait rue Goethe à Strasbourg, hier vers 14h50. Lorsqu'il a tourné à gauche dans la rue Wimpfeling, il a percuté la cycliste qui roulait sur la piste cyclable à contresens. Agée de 19 ans, la jeune femme, légèrement blessée à la main, a été transportée par les pompiers au CHU de Strasbourg-Hautepierre.

Abribus dégradés

Samedi matin, un individu a brisé les vitres de quatre abribus, dans le quartier de la Meinau à Strasbourg. Il a été interpellé rue de Provence, en état d'ivresse, alors qu'il venait de jeter des cailloux contre une vitre. A l'issue de sa garde à vue, l'homme âgé de 23 ans a été remis en liberté, avec l'obligation de réparer le préjudice.

Pratique

COMMUNAUTÉ URBAINE DE STRASBOURG / GRIPPE A/H1N1

Horaires d'ouverture des centres de vaccination

► **Aujourd'hui.** Les centres de vaccination contre la grippe A/H1N1 seront ouverts aujourd'hui dans la communauté urbaine de Strasbourg selon les modalités suivantes :

- Gymnase Tivoli, 6 rue Jean-Wenger-Valentin à Strasbourg-Wacken, de 9h30 à 12h30 et de 15h à 18h.
- Gymnase de la Musau, 7 rue de Metzeral à Strasbourg-Neudorf, de 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h30.
- Ancienne maternité des hôpitaux civils, 1 place de l'Hôpital à Strasbourg, de 10h30 à 13h30 et de 15h30 à 18h30.
- Centre d'examen de santé de la MGEN, 4 place du Pont-aux-Chats à Strasbourg-Krutenau, de 8h30 à 11h30.
- Centre Belin, consultations spécifiques pour petite et moyenne enfance (sur rendez-vous au ☎0388436939), 15 rue de Genève à Strasbourg-Krutenau, de 8h30 à midi.
- Centre socioculturel l'Albatros, 12 rue des Hirondelles à Lingolsheim, de 8h30 à 11h30 et de 14h30 à 17h30.
- Espace culturel, 14 rue Jean-Holweg à Vendenheim, de 9h à midi.